

New Zealand Traveller Declaration

Toutes les personnes qui voyagent à destination de la Nouvelle-Zélande sont tenues de remplir et envoyer une New Zealand Traveller Declaration (déclaration de voyage pour la Nouvelle-Zélande).

La New Zealand Traveller Declaration est un système en ligne qui permet de collecter des informations sur votre voyage, ainsi que sur votre santé en relation avec la COVID-19.

Le gouvernement néo-zélandais a besoin de ces informations avant votre départ pour être en mesure de vous indiquer ce que vous devez faire à votre arrivée.

Vous devez avoir rempli et envoyé votre déclaration en ligne avant d'arriver à l'aéroport pour l'enregistrement. Une fois votre vol réservé, vous pouvez commencer à remplir votre déclaration, au plus tôt 28 jours avant de partir.

Il vous faudra environ 30 minutes pour remplir votre déclaration, assurez-vous donc de prévoir suffisamment de temps.

Si votre New Zealand Traveller Declaration satisfait aux exigences applicables, vous recevrez un Traveller Pass (pass de voyage).

Vous devrez présenter votre Traveller Pass à l'enregistrement et à votre arrivée en Nouvelle-Zélande.

Tous les voyageurs sont tenus de remplir et envoyer une déclaration, y compris les citoyens néo-zélandais et les détenteurs d'un visa de résident permanent.

Si vous n'êtes ni citoyen(ne) ni résident(e) néo-zélandais(e), vous devez également satisfaire aux exigences de visa pour pouvoir entrer en Nouvelle-Zélande.

Vous n'avez rien à payer pour votre déclaration.

Informations dont vous aurez besoin pour remplir votre déclaration de voyage

Vous devrez fournir :

- les renseignements relatifs à votre passeport ;
- vos informations de vol ;
- une preuve de vaccination, le cas échéant* ;
- un historique de vos déplacements au cours des 14 jours précédant votre arrivée en Nouvelle-Zélande ;
- vos coordonnées en Nouvelle-Zélande ;
- les coordonnées d'une personne à contacter en cas d'urgence ;
- la preuve que vous avez effectué un test avant le départ, sauf si vous en êtes dispensé(e)*.

* Pour de plus amples informations sur les exigences à remplir avant votre départ, consultez le site travellerdeclaration.govt.nz

Conseils utiles

Il est important que vous commenciez à remplir votre déclaration de voyage dès que possible, afin de vous donner amplement le temps de le faire correctement.

Vous devrez peut-être effectuer un test de dépistage de la COVID-19 avant votre départ pour la Nouvelle-Zélande.

Nous vous recommandons de remplir autant de sections de votre déclaration que possible avant d'effectuer le test préalable au départ.

Une fois que vous aurez obtenu le résultat du test, chargez-le dans votre déclaration de voyage en ligne. Vous pourrez alors envoyer la déclaration.

Aide pour remplir la déclaration

Si vous avez des difficultés à remplir la déclaration, vous pouvez demander à un ami ou un proche de vous aider.

Votre adresse e-mail personnelle

Si une autre personne vous aide à remplir la déclaration, assurez-vous qu'elle indique bien **votre** adresse e-mail, afin que nous puissions vous envoyer votre Traveller Pass.

Si vous n'avez pas d'adresse e-mail

Si vous n'avez pas d'adresse e-mail, la personne qui vous aide doit saisir la sienne. Lorsqu'elle recevra l'e-mail avec votre Traveller Pass, elle devra l'imprimer et vous le remettre afin que vous puissiez le présenter à l'aéroport.

Après l'envoi de votre déclaration

Nous examinerons les informations que vous avez envoyées, puis vous enverrons la décision relative à votre New Zealand Traveller Declaration par e-mail.

Si elle est approuvée, nous vous délivrerons un Traveller Pass. Celui-ci contient un QR code personnel et valable uniquement pour le voyage indiqué dans la déclaration que vous avez remplie.

Si vous ne remplissez pas les conditions, nous ne vous délivrerons pas de Traveller Pass. Nous vous enverrons un e-mail pour vous indiquer pourquoi votre déclaration n'a pas été approuvée.

Si vous avez fait une erreur lors de la saisie des informations demandées, vous pourrez revenir à la déclaration pour la corriger, puis la renvoyer.

Présentation de votre Traveller Pass

Vous devrez présenter votre Traveller Pass au comptoir de la compagnie aérienne au moment de l'enregistrement. Vous devrez le présenter à nouveau à votre arrivée en Nouvelle-Zélande.

Vous pouvez imprimer votre Traveller Pass ou le charger sur votre téléphone portable.

Nous vous conseillons de vous munir également des documents que vous aurez chargés dans la New Zealand Traveller Declaration, tels que votre certificat de vaccination contre la COVID-19, le résultat du test que vous avez effectué avant votre départ et tous les autres documents requis pour votre voyage.

Contact et aide

Pour toute question concernant la New Zealand Traveller Declaration, contactez le centre d'appels dédié à la New Zealand Traveller Declaration à l'un des numéros suivants.

0800 35 92 69 – appel gratuit depuis la Nouvelle-Zélande

1800 35 92 69 – appel gratuit depuis l'Australie

+64 4 931 5799 – pour appeler depuis l'étranger

Le centre d'appels est joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Veillez noter que nous pouvons répondre à vos questions, mais que nous ne sommes pas en mesure de remplir la déclaration à votre place.

N'oubliez pas que vous pouvez demander à un ami ou un proche de vous aider à remplir la déclaration.

Ce que vous devez faire étape par étape



1

Réservez votre vol à destination de la Nouvelle-Zélande.



2

Accédez à travellerdeclaration.govt.nz.



3

Commencez à remplir votre déclaration, au plus tôt 28 jours avant votre départ.



4

Chargez votre preuve de vaccination, le cas échéant.

VOUS POUVEZ REVENIR À LA DÉCLARATION UNE FOIS QUE VOUS AVEZ COMMENCÉ À LA REMPLIR



5

Si vous avez besoin d'un test préalable au départ, prenez rendez-vous pour l'effectuer.



6

Chargez le résultat de votre test préalable au départ.

ENVOYEZ VOTRE DÉCLARATION POUR QU'ELLE SOIT EXAMINÉE



7

Votre Traveller Pass vous sera envoyé par e-mail : vous êtes prêt(e) à partir pour la Nouvelle-Zélande !

Pour en savoir plus, consultez le site

[TravellerDeclaration.govt.nz](https://travellerdeclaration.govt.nz)

v1-03-2022